

Réflexions sur la portée de la politique extérieure en matière de migration

Anne-Laurence Graf, Centre suisse de compétence pour les droits
humains (CSDH), Université de Neuchâtel

Introduction

- Objectifs de la politique extérieure migratoire
- Contradictaires ou complémentaires ?
- Tension entre souveraineté et droits humains
- Vision globale de la migration: migration et développement



Plan

1. Evolution des instruments de politique extérieure migratoire
2. Problèmes au regard du cadre juridique international
3. Conclusion: le partenariat migratoire, une chance pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

1. Evolution des instruments de politique extérieure migratoire

- Première phase: non-entrée
- Deuxième phase: coopération avec les Etats d'origine et de transit
- Troisième phase: partenariats en matière de migration
- Quatrième phase: renforcement du lien entre coopération et politique migratoire

2. Problèmes / cadre juridique international

- Compréhension trop étroite du lien entre migration et développement

Cible 10.7: « Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ».



2. Problèmes / cadre juridique international

- Importance de la « soft law » en matière de gouvernance de la migration internationale



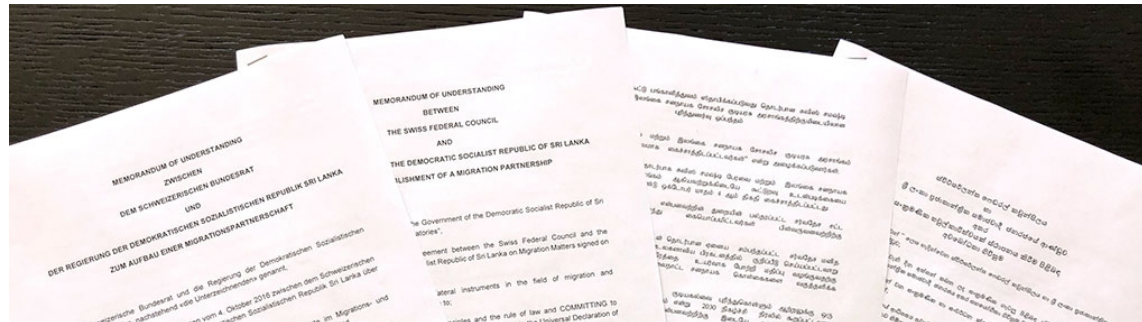
2. Problèmes / cadre juridique international

- Non-refoulement:
pratiques de « pull-back »



3. Conclusion

- Le partenariat migratoire, un instrument souple et global : une **chance** pour une politique extérieure migratoire conforme à l'Agenda 2030



CONSCIENTS de l'interdépendance entre la migration et le développement, à laquelle se réfère l'agenda international pour le développement durable 2030, ainsi que de la nécessité de gérer la migration par une approche holistique et globale ,

